

Développements macroéconomiques récents

L'économie kenyane a progressé de 6,7 % en 2021, après une contraction de 0,3 % en 2020. La croissance est tirée du côté de l'offre par les services et, du côté de la demande, par la consommation privée, les deux secteurs avant bénéficié des politiques de soutien et de l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19. L'inflation s'est accrue à 6,1 % en 2021 contre 5,3 % en 2020, reflétant l'augmentation des coûts des intrants. Le déficit budgétaire est descendu à 7,9 % du PIB en 2021 contre 8 % en 2020 grâce à des recettes plus importantes, à l'arrêt des baisses d'impôts avec la reprise de l'économie et à une rationalisation des dépenses. La dette publique a bondi à 68 % du PIB à fin juin 2021, contre 63 % en 2020, tirée principalement par le déficit primaire. Le Kenya est estimé à haut risque de surendettement. Le déficit du compte courant s'est creusé à 5,2 % du PIB en 2021 en raison d'une augmentation du déficit commercial.

Les réserves internationales ont atteint 8,8 milliards USD à la fin du mois de novembre 2021, contre 8,1 milliards USD en 2020 (5,4 mois de couverture des importations), reflétant l'allocation de DTS de 737,6 millions USD, dont la moitié a servi à financer le déficit budgétaire. Le taux de change s'est déprécié de 3,7 % en glissement annuel en 2021. Le secteur bancaire est rentable, liquide et bien capitalisé ; les rendements des titres d'État, l'indice NSE-20 ainsi que la capitalisation boursière ont augmenté. Le nombre de personnes en situation de pauvreté extrême est descendu à 16 % en 2021 contre 17 % en 2020, et le chômage est passé de 14,3 % en 2020 à 12,3 % en 2021, ce qui peut être attribué à la croissance du revenu par habitant, aux programmes de filets sociaux et à la reprise économique.

Perspectives et risques

La croissance devrait ralentir pour atteindre 5,9 % en 2022 et 5,7 % en 2023, sous l'effet, du côté de la demande, d'une baisse de la demande intérieure et extérieure due à la baisse des revenus et à l'augmentation des coûts d'importation des denrées alimentaires et des carburants, respectivement, et, du côté de l'offre, de la morosité de l'activité économique dans tous les secteurs due à des facteurs de pression sur les coûts. L'inflation devrait s'élever à 7 %, proche de la fourchette cible supérieure de 7,5 %, en raison de l'augmentation de l'inflation des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Le déficit budgétaire devrait se rétrécir à 6,5 % du PIB en 2022 et 5,5 % en 2023 avec la reprise du programme de

consolidation budgétaire soutenu par le FMI et du programme de gestion de la dette. Le déficit du compte courant devrait se creuser encore à 6,1 % en 2022 et à 5,2 % en 2023, en raison de l'augmentation de la facture d'importation de carburant et de denrées alimentaires. Les élections générales de 2022, la flambée des infections liées à la COVID-19 (30 % déploiement du vaccin à la mi-avril 2020), un accès limité aux ressources externes et des facteurs naturels pourraient engendrer des risques à la baisse. Leur atténuation pourrait inclure l'organisation d'événements d'éducation électorale, la poursuite de réformes structurelles favorables à la croissance pour construire la résilience face aux chocs, ou la gestion du problème de réticence à la vaccination contre la COVID-19.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le Kenya occupe la 25^e place du classement 2021 de l'IRC. Plus de 84 % de ses terres sont classées comme arides ou semi-arides et donc exposées aux événements naturels extrêmes comme les sécheresses, les invasions de sauterelles ou les inondations, qui ont déplacé des communautés, perturbé les prestations de services sociaux et engendré des tensions sociales. Une sécheresse moyenne entraîne un déficit alimentaire de 20-30 %, réduit la croissance du PIB de 3-5 % et affecte les conditions de vie de plus de 80 % de la population. Conformément à sa Vision 2030, le Kenya a introduit des politiques et des cadres visant à traiter le changement climatique. En 2021, dans sa CDN 2021 actualisée, le Kenya s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 32 % d'ici 2030, suivant le scénario de référence, et mis en place des mesures d'atténuation et d'adaptation pour atteindre les objectifs de réduction d'émissions de la COP26, ce qui devrait coûter 64,9 milliards USD entre 2021 et 2030. Ces mesures incluent notamment l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix de production d'électricité, l'augmentation de la couverture végétale à au moins 10 % de la superficie des terres, la construction de systèmes de transport efficaces et à faibles émissions de carbone, et l'augmentation de l'adoption de technologies d'adaptation dans l'ensemble des secteurs. Le Kenya explore actuellement des sources de financement climatique comme les marchés du carbone, le Fonds vert pour le climat (FVC) ou le Fonds pour les changements climatiques en Afrique (FCCA). Le pays est en bonne voie pour atteindre les cinq objectifs de l'ODD 13 relatif à l'action climatique d'ici 2030.



Source: Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.